

Pourquoi avoir recours à un expert ?

L'assistance à la réception ou la livraison vise à aider un particulier à bien réceptionner sa maison, son appartement ou ses travaux.

Elle permet de bien identifier les désordres et/ou malfaçons difficilement décelables, et d'être conseillé pour formuler les réserves sur les vices observés. Elle peut permettre de vérifier la conformité de l'ouvrage par rapport aux besoins exprimés, aux Contrat de Construction de Maison Individuelle (CCMI) ou de Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA).

En cas de désordres, de malfaçons, d'omission ou de non-conformité, l'expert peut conseiller le maître d'ouvrage pour dégager les responsabilités entre les différents acteurs (constructeur, promoteur, entreprise de travaux etc.). Il éclaire le maître d'ouvrage sur les garanties et protections associées à la construction et/ou travaux, en phase de réception.

LAMY expertise assiste les particuliers et leur garantit indépendance, compétence et efficacité.

LAMY expertise engage sa responsabilité professionnelle et travaille sous la certification **AFNOR Compétence**.



Éléments d'une mission d'expertise selon le contrat

1

Intervention de l'expert sur site

- Déplacement unique d'un expert pour observer l'ouvrage
- Assistance aux relevés des désordres / malfaçons / non-conformités
- Assistance pour la rédaction du procès-verbal de réception si intervention le jour de la réception / livraison

En fonction des options choisies

- Reportage photographique si souscription d'un rapport technique
- Relevé des non-conformités contractuelles
- Métrage pour conformité des surfaces

2

Options

Examen de la conformité contractuelle

- Analyse préalable de la notice descriptive et des plans remis par le requérant
- Relevé sur site des non-conformités contractuelles

Rapport d'expertise

- Description des désordres / malfaçons / non-conformités techniques et contractuelles si souscrit
- Identification des causes probables des problèmes (erreur de conception, défaut de réalisation etc.)
- Recommandation de solutions de réparation de principe
- Le cas échéant, éclairage des responsabilités et recours possibles

Métrage

- Relevés de côte et métré des surfaces / volumes selon plans définitifs contractualisés

Levée des réserves

- Assistance technique sur site le jour de la levée des réserves

Service litige

- Assistance technique et juridique pendant la Garantie de Parfait Achèvement par courriel

Éclairez et sécurisez vos décisions

COMPÉTENCE



Ingénieurs qualifiés en bâtiment et immobilier

EXPÉRIENCE



Expert immobilier depuis 1982

INDÉPENDANCE



Zéro conflit d'intérêt

NEUTRALITÉ



Avis objectif et sans parti pris

RESPONSABILITÉ



Engagement de responsabilité professionnelle

RAPPORT



Conclusions formelles de l'expert et signature reconnue

RÉACTIVITÉ



Intervention selon l'urgence de la demande

QUALITÉ / PRIX



Meilleures réponses aux enjeux et risques immobiliers



NOS DOMAINES D'INTERVENTION

- Estimation de valeur immobilière
- Conseil achat immobilier
- Expertise technique construction
- Expertise fissures
- Expertise humidité
- Expertise pour avis avant acquisition
- Assistance réception pour maison, appartement ou travaux
- Assistance pour des expertises contradictoires amiable, contre-expertise et dans des procédures judiciaires liées à des litiges de la construction

FAITES EXPERTISER VOTRE BIEN

1. Contact via www.lamy-expertise.fr ou au 01.82.83.77.10
2. Étude des solutions avec un chargé de missions LAMY expertise
3. Réception du devis gratuit et sans engagement
4. Validation du bon de commande complété et signé
5. Règlement de la mission, via un outil de paiement en ligne sécurisé
6. Prise de rendez-vous
7. Intervention d'un Chargé de relevés terrain ou d'un Expert en fonction des missions
8. Analyse des éléments terrains et administratifs par nos équipes d'Experts.
9. Réponse à votre problématique entre 48h et 6 semaines maximum selon le contrat

